

L'Institut CGS accompagne les professionnels pour monter en compétences dans les domaines de comptabilité et gestion socio-environnementales.

PARCOURS DE FORMATION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA MÉTHODOLOGIE C.A.R.E.*



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'objectif de ce parcours est d'accompagner des professionnels dans **l'appropriation progressive et la compréhension des principes et des logiques** de la méthodologie C.A.R.E.*, en vue de sa mobilisation dans des contextes organisationnels variés (entreprises, collectivités, associations...).

La méthodologie C.A.R.E. propose un cadre de **comptabilité socio-environnementale intégrée**, fondé sur une redéfinition de la responsabilité des organisations autour de la préservation des **capitaux naturels et humains** mobilisés par leurs activités. Elle permet d'analyser la performance globale des organisations en articulant les dimensions financières, sociales et environnementales dans un **raisonnement comptable structuré**.

Le parcours permet aux participants de **comprendre les principes, les concepts clés et les logiques méthodologiques** de la méthodologie C.A.R.E., et de se préparer à leur **mobilisation rigoureuse** dans des situations professionnelles d'analyse, de pilotage et d'aide à la décision.

Le parcours est structuré en **quatre modules**, correspondant aux différentes dimensions de la méthodologie C.A.R.E. Il s'inscrit dans le cadre d'un **projet de certification de compétences professionnelles**, dont la demande d'enregistrement au Répertoire Spécifique est en cours, et **prépare, pour les candidats qui le souhaitent, à une évaluation certificative distincte**, organisée dans le cadre d'une épreuve finale dédiée.



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue du parcours, les participants seront en capacité de mobiliser la méthodologie C.A.R.E. dans un contexte organisationnel afin d'analyser les enjeux de soutenabilité et de contribuer à l'aide à la décision et au pilotage stratégique des organisations.

Le parcours vise notamment à permettre aux participants de :

- situer et comprendre les différentes étapes de la méthodologie C.A.R.E. et leur articulation,
- analyser un contexte organisationnel et identifier les capitaux naturels et humains mobilisés,
- collecter et structurer les informations nécessaires à la mise en œuvre de la méthodologie,
- produire des analyses et des livrables exploitables dans une logique de comptabilité socio-environnementale intégrée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques et exposés de l'intervenant.
- Tests, exercices, travaux individuels et en groupes.
- Mise en situation et partage des pratiques.
- Analyses et échanges sur des cas théoriques ou réels.

PUBLIC CONCERNÉ

Comptables, Experts-comptables, Contrôleurs de gestion, Responsables financiers, Responsables RSE, Consultants (pilotage projet de transformation des entreprises / conduite du changement / RSE), Experts de l'impact, Experts sur l'une des familles des capitaux (naturel, humain et financier). Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

CERTIFICATION

Le parcours de formation prépare, pour les participants qui le souhaitent, à une évaluation certificative distincte visant à attester la capacité à mobiliser la méthodologie C.A.R.E. dans un contexte organisationnel.

La certification repose exclusivement sur la réussite à une épreuve certificative finale et fait l'objet d'une démarche volontaire.

La certification est actuellement en cours d'enregistrement au Répertoire Spécifique (RS) auprès de France compétences.



PRÉREQUIS

Aucun diplôme spécifique ni connaissance préalable approfondie en comptabilité n'est exigé pour accéder au parcours.

Afin de favoriser de bonnes conditions d'apprentissage, il est attendu que les participants disposent :

- d'une expérience professionnelle ou d'une connaissance du fonctionnement des organisations ;
- de capacités d'analyse et de raisonnement structuré ;
- d'un intérêt pour les enjeux de soutenabilité, de gestion ou de pilotage des organisations.

Il est recommandé que les candidats aient suivi une **formation introductive à la méthodologie C.A.R.E.** (telle que celle proposée par le CERCES) ou disposent de **connaissances équivalentes**, ces connaissances pouvant également être acquises dans le cadre du **module 1** du parcours proposé par l'Institut CGS.

Un entretien individuel d'orientation, réalisé en amont, permet d'informer le candidat sur les exigences de la formation.

Cet entretien relève exclusivement de l'accompagnement pédagogique et **ne constitue ni une sélection, ni un prérequis à une certification.**

DÉLAIS D'ACCEPTATION DES DOSSIERS ET DE RÉPONSE

Acceptation des candidatures jusqu'à 7 jours avant la session.



PARCOURS DE FORMATION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA

MODULE 1 - C.A.R.E.* : cadre méthodologique et conceptuel

Durée : 5 jours (35 heures)

Formateur : Marc-Antoine Gbarssin

Objectifs professionnels

À l'issue du module, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les principes fondamentaux de la méthodologie C.A.R.E.
- Situer C.A.R.E. parmi les approches de comptabilité et de pilotage extra-financier.
- Expliquer les différentes étapes d'une démarche C.A.R.E. à des interlocuteurs internes ou externes.
- Disposer d'un langage commun et structuré pour aborder les enjeux de durabilité.

Compétences développées

- Analyse globale des enjeux socio-environnementaux d'une organisation.
- Lecture méthodologique d'un projet de comptabilité écologique.
- Capacité à structurer une démarche de soutenabilité.

Contenu du module

- Présentation de la méthodologie C.A.R.E. et de ses fondements.
- Philosophie du modèle : responsabilité des organisations, soutenabilité forte.
- Notions clés : capitaux, obligations de préservation, entités capitales.
- Positionnement de C.A.R.E. dans l'environnement comptable, réglementaire et extra-financier.
- Présentation détaillée des huit phases de la méthodologie C.A.R.E.
- Illustration continue à partir d'un cas pratique fil rouge.
- Mise en perspective des limites et des conditions de validité de la méthode.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques structurés.
- Études de cas.
- Applications guidées.
- Échanges collectifs et retours d'expérience.

Modalités d'évaluation

- Participation active aux travaux.
- Validation des acquis en fin de module.



PARCOURS DE FORMATION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA MÉTHODOLOGIE C.A.R.E.*

MODULE 2 - Revue des principaux capitaux et leur prise en compte

durée C.A.R.E. 5 jours (35 heures)

Formateurs et formatrice :

- Clément Surun - capital biodiversité et capital cycle de l'eau
- Clément Boyer et Éléonore Disse - capital sol
- Jean-Christophe Vuattoux - capitaux humains
- Maya Mokeddem - capital climat

Objectifs professionnels

À l'issue du module, les participants seront en capacité de :

- Identifier les enjeux spécifiques liés aux différents capitaux pris en compte dans C.A.R.E.
- Comprendre les bases scientifiques mobilisées par la méthode.
- Identifier et collecter les informations nécessaires au bon déroulement de la mission
- Utiliser les outils et les modèles des documents mis à disposition
- Traduire des enjeux environnementaux et humains en obligations de préservation.
- Articuler les différents capitaux dans une analyse cohérente.

Compétences développées

- Analyse environnementale et humaine appliquée aux organisations.
- Lecture critique des données écologiques et sociales.
- Structuration d'un diagnostic C.A.R.E.

Contenu du module

Pour chacun des capitaux naturels (biodiversité, cycle de l'eau, sol, climat) :

- Fonctionnement, rôle écologique, utilisation par l'organisation, dépendances, impacts, dégradation et restauration.
- Articulation entre capitaux et cohérence globale de l'analyse.
- Applications concrètes dans le cadre de la méthodologie C.A.R.E.

Pour le capital humain :

- Démarche pour la préservation du capital humain dans une organisation
- Applications concrètes dans le cadre de la méthodologie C.A.R.E.

Méthodes pédagogiques

- Interventions d'experts thématiques.
- Apports scientifiques vulgarisés.
- Études de cas appliquées.
- Applications guidées.
- Échanges collectifs et retours d'expérience.

Modalités d'évaluation

- Participation active aux travaux.
- Validation des acquis en fin de module.



PARCOURS DE FORMATION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA MÉTHODOLOGIE C.A.R.E.*

MODULE 3 - Comptabilité

écosystème centrée

Durée : 1 jour (7 heures)

Formateurs et formatrices

Christophe Bouni

Objectifs professionnels

À l'issue du module, les participants seront en capacité de :

- D'expliquer les grands enjeux du développement de la « comptabilité écosystème-centrée » (CEC)
- D'expliquer la complémentarité de la CEC au modèle C.A.R.E.
- D'utiliser le mode de raisonnement général du « Cadre Comptable Écosystème-Centré » pour analyser les enjeux de structuration de l'information dans la gestion stratégique d'un écosystème

Compétences développées

- Analyse des interactions entre organisations, territoires et écosystèmes.
- Lecture stratégique des enjeux de gouvernance et de coordination multi-acteurs.
- Capacité à structurer une réflexion informationnelle à l'échelle d'un écosystème.
- Compréhension des approches comptables complémentaires à l'échelle organisationnelle.

Contenu du module

Le module présente les enjeux et fondements de la comptabilité écosystème-centrée (CEC), son positionnement dans le champ des innovations en comptabilité écologique et sa complémentarité avec la méthodologie C.A.R.E.

Il introduit le Cadre Comptable Écosystème-Centré, son raisonnement général et ses principes de structuration de l'information à l'échelle d'un écosystème.

Les participants appliquent ensuite ce cadre à travers des études de cas réels et un cas fictif, afin d'analyser les enjeux de gestion stratégique collective et de restitution de l'information dans un contexte écosystémique.

Méthodes pédagogiques

- Études de cas appliquées.
- Applications guidées.
- Échanges collectifs et retours d'expérience.

Modalités d'évaluation

- Participation active aux travaux.
- Validation des acquis en fin de module.



PARCOURS DE FORMATION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA MÉTHODOLOGIE C.A.R.E.*

MODULE 4 - Mise en œuvre, déploiement et valorisation d'une

Mission C.A.R.E.

(7 h collectivités territoriales et action publique + 14h retour d'expérience de missions C.A.R.E. + 3,5 h CSRD en lien avec C.A.R.E. + 7 h communauté C.A.R.E. et déploiement + 3,5 h évaluation)

Formateurs et formatrices

- Siham Moulali-Gaton - Collectivité territoriale
- Matthieu Astic - Mise en œuvre opérationnelle
- Christophe Drozo - CSRD
- Solène Lagadec - communauté C.A.R.E. et déploiement
- Alexandre Rambaud et Aurélien Oosterlinck - évaluation

Objectifs professionnels

À l'issue du module, les participants seront en capacité de :

- Définir et cadrer une mission C.A.R.E. en contexte privé ou public.
- Structurer, organiser et piloter une mission C.A.R.E. dans le temps.
- Présenter et valoriser la démarche C.A.R.E. auprès de différents publics.
- Comprendre les enjeux des collectivités territoriales, des politiques publiques et des financements.
- Formaliser une offre de mission C.A.R.E.

Compétences développées

- Cadrage et pilotage de mission C.A.R.E.
- Coordination des acteurs et experts des capitaux
- Communication professionnelle et capacité à pitcher C.A.R.E.
- Compréhension des cadres d'action publique et budgétaires
- Structuration et chiffrage d'une offre C.A.R.E.

Contenu du module

- Analyse de la demande et cadrage du périmètre d'une mission C.A.R.E.
- Structuration et planification de la mission, suivi du déploiement dans la durée.
- Organisation et pilotage du projet C.A.R.E., intégration des experts des capitaux.
- Pitcher C.A.R.E. : identification des clients, réseaux partenaires, positionnement de l'offre et communication.
- C.A.R.E. et action publique : collectivités territoriales, politiques publiques, budget vert, financements publics.
- Définition des types de missions C.A.R.E. et éléments de chiffrage.

Méthodes pédagogiques

- Apports méthodologiques.
- Études de cas et mises en situation.
- Travaux de groupe et exercices pratiques.
- Échanges et retours d'expérience.

Modalités d'évaluation

- Participation active.
- Validation des acquis en fin de module.



LES FORMATRICES ET FORMATEURS

Module 1



Marc-Antoine Gbarssin

Expert-comptable, il accompagne les entreprises dans la mise en place de la comptabilité écologique.

Module 2



Clément Surun

Ayant terminé une thèse sur la comptabilité écologique, il aide les entreprises à mettre en place des outils de comptabilité environnementale, d'empreinte biodiversité ou de reporting CSRD en vue de développer une stratégie de biodiversité.



Clément Boyer

Doctorant en sciences de gestion à la chaire "Comptabilité écologique" (AgroParisTech & Université Paris-Dauphine). Dans le contexte des transitions agroécologiques et foncières territoriales, il étudie les enjeux de l'articulation des comptabilités écologiques de l'entreprise et des écosystèmes, et s'intéresse en particulier aux questions de préservation des sols.



Eléonore Disse

Ayant récemment terminé une thèse CIFRE, associée à la Chaire Comptabilité Écologique, Eléonore est chargée de mission à Cerfrance. Thèmes de recherches : modèles d'affaires des exploitations agricoles, préservation des sols, comptabilité écologique.



Jean-Christophe Vuattoux

Maître de conférences à l'Université de Poitiers. Il a été PRAG à l'Université de Haute Alsace à partir de 2004 après une carrière en entreprise. Enseignant chercheur à l'IAE de Poitiers.

Membre du laboratoire CEREGE (EA1722), il s'inscrit dans la thématique de l'appropriation des outils de gestion (APOGEE). Ses travaux de recherche se centrent sur les problématiques du contrôle de gestion sociale, de la performance non financière, de la gestion du risque, en particulier dans le cas de la gestion des risques psychosociaux.



LES FORMATRICES ET FORMATEURS

Module 3



Christophe Bouni

Docteur en économie de l'environnement et analyse spatiale (Paris I Panthéon Sorbonne), thèse sur le thème du développement durable et des macro-systèmes d'information. Depuis plus de 10 ans, il exerce ses compétences dans le domaine de la gestion de l'eau, de l'aménagement du territoire ; il travaille également sur les méthodes de suivi et d'évaluation des politiques et les questions d'organisation des connaissances pour structurer les débats et la décision publique. Il occupe depuis janvier 2001 les fonctions de gérant d'AScA.

Module 4



Siham Moulali-Gaton

Conseillère de gestion au sein de la Direction des finances et du contrôle de gestion à la Métropole de Lyon. Elle pilote des démarches d'aide au pilotage stratégique et de calcul de coûts. Ses travaux portent sur la budgétisation de transition écologique (budget vert) ainsi que le budget sensible au genre.



Matthieu Astic

Il accompagne les organisations, PME comme grands groupes, dans la mise en œuvre opérationnelle de stratégies RSE et de comptabilités écologiques, avec une approche fondée sur la coopération, l'intelligence collective et le long terme.



Christophe Drozo

Consultant en transformation écologique: conseil en stratégie pour l'accompagnement des PME dans le renforcement de la robustesse et la prospérité de leur modèle d'affaires.



Laurent Ortega

Consultant dédié au développement soutenable, spécialisé en comptabilité intégrée grâce à la méthodologie C.A.R.E., une approche robuste du développement soutenable qui intègre les dimensions environnementales, sociales et économiques et se concentre sur le coût de la préservation. Accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de la RSE en questionnant la soutenabilité des modèles économiques et la nécessité d'une réorientation écologique.



Solène Lagadec

Elle accompagne et anime la communauté C.A.R.E., en coordonnant notamment ses groupes de travail et ses instances, et contribue à faire le lien entre la Chaire Comptabilité Écologique, le CERCES et l'Institut CGS. À travers cette double casquette, elle participe à la traduction opérationnelle des travaux de recherche afin d'en favoriser l'appropriation concrète par les organisations.



CGS
INSTITUT

Formation en Comptabilité
et Gestion Soutenables



CONTACT

contact@institutcgs.fr
www.institutcgs.fr

INSTITUT DE FORMATION EN COMPTABILITÉ ET GESTION SOUTENABLES

SIRET : 922 708 359 00018
NDA : 11756675775



TARIFS

6 000€ HT

*La formation n'est pas éligible à un
financement via le Compte Personnel de
Formation (CPF).*

LIEU - 177 rue de Charonne, 75 011 Paris
9h-12h30 / 14h-17h30

*Possibilité de suivre la formation en
distanciel*

DURÉE : 16 jours (112 heures)